

LE CHIFFRE

+33%

C'est le bond des cours des vaches de réforme enregistré fin juin par rapport au début d'année en Allemagne. Des cotations boostées par une offre limitée n'ayant pas permis de satisfaire la demande des opérateurs en réformes durant plusieurs semaines. En semaine 26, la cotation de la vache O a atteint 3,42 €/kg de carcasse (+27 %/2020 et +13 %/2019). Elle a augmenté de 26 centimes en juin (+8 %/2020). Elle se situe, fin juin, 84 centimes au-dessus du début d'année (+33 %). France, Irlande, Pologne... partout en Europe, les cotations des réformes ont poursuivi une hausse saisonnière très dynamique. Source : Institut de l'élevage



Le résultat de Bel est en baisse

Au 1^{er} semestre 2021, le résultat opérationnel du groupe fromager Bel a atteint 109 millions d'euros, en recul de 38 %, en raison notamment d'un effet de change défavorable et de la forte hausse des prix des matières premières. Le résultat net part du groupe était de 67 M€ (4 % du CA) contre 105 M€ au 1^{er} semestre 2020. Le groupe est satisfait de sa stratégie dans le snacking sain à l'international et du développement de l'activité fruits. ©Bel

Egalim 2 prête pour les prochaines négociations

Les négociations commerciales avec la grande distribution pour les marques nationales se conclueront comme chaque année fin février. Thierry Benoît, député d'Ille-et-Vilaine et participant à la commission d'enquête et au rapport sur les pratiques de la grande distribution, a rappelé que la proposition de loi de Grégory Besson-Moreau vise à compléter la loi Egalim.

PRIX MATIÈRE PREMIÈRE NON NÉGOCIABLE

Dans ce texte adopté par les députés, la partie du prix correspondant au coût des matières premières agricoles

devient non négociable entre l'industriel et le distributeur. Ce dernier pourra toutefois toujours négocier la partie non alimentaire du prix. « Le risque, c'est que les industriels soient pris en étau. Il faudra rester vigilant. »

Les députés ont adopté la non-discrimination du tarif des industriels en l'absence de contreparties réelles. Le texte rappelle les pratiques interdites. La proposition de loi encadre la facturation des services, avec la ligne à ligne : pour un service, un prix. « Ces mesures amènent de la transparence. Cela permettra aux industriels de comparer les coûts des services et de



Le Sénat devrait valider que les MDD doivent entrer dans le même régime que les marques nationales.

©S. Leitenberger

contester certaines facturations. » Les députés ont aussi acté l'expérimentation d'un tunnel de prix pendant cinq ans par la filière viande bovine, avec Lidl. Et l'expérimentation d'un rémunérascore. Les MDD (marque de distributeur) doivent entrer dans le même régime que les marques nationales. « Le Sénat devrait valider cette proposition à partir de septembre. » **C. P.**

Le Cniel veut compléter l'affichage environnemental

L'interprofession laitière apporte sa contribution à l'élaboration d'un affichage environnemental sur les produits alimentaires fiable, précis et facilement compréhensible. « Il est essentiel que les spécificités des élevages herbivores sur des enjeux majeurs tels que le stockage carbone et la préservation de

la biodiversité puissent transparaître dans les évaluations environnementales, surtout lorsque celles-ci sont destinées à apporter des informations au consommateur pour le guider dans ses choix. » D'où sa proposition de compléter l'analyse du cycle de vie en intégrant le stockage du carbone et la contribution à

la biodiversité (par les haies notamment) dans son projet d'expérimentation déposé auprès de l'Ademe et du ministère de la Transition écologique, le 2 juillet. Le Cniel lance aussi en septembre un appel à contribution au secteur de la recherche, instituts techniques, start-up... pour viser la neutralité carbone. **F. M.**

Résultat 2020 stable pour Even

À 19,2 millions d'euros, le résultat 2020 d'Even est similaire à 2019 (19,8 M€), soit 7 % du chiffre d'affaires. Pourtant, le retour sur résultat augmente, passant de 6,8 à 7,3 M€. « Cette hausse vise à soutenir les producteurs dans cette conjoncture compliquée, avec un prix du lait qui n'a pas encore vraiment augmenté et des prix des

matières premières qui ont déjà progressé », exposait Christian Griner, directeur général d'Even, en juillet dernier.

Ce retour représente en moyenne 17,4 €/1 000 l pour les 670 exploitations laitières adhérentes, soit plus qu'en 2019 (+16 €) et 2018 (+11 €). Ce qui porte le prix du lait payé à 355,39 €/1 000 l en

moyenne (environ 365 € en 2019). Une partie de ce retour (4 €/1 000 l) est liée à des actions RSE (responsabilité sociétale des entreprises) pour améliorer la sécurité et les conditions de travail, les conditions de vie des animaux, l'empreinte carbone et la préservation des ressources et de la biodiversité. **C. P.**